Lundi, 19 mars 1849. BUREAUX : 7, RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS. 1re année. — N° 5.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
PARIS......	24 fr.	12 fr.	6 fr.
SEINE......	28 «	14 «	7 «

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
DÉPARTEMENS..	32 fr.	16 fr.	8 fr.
ÉTRANGER......	40 «	20 «	10 «

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé (*franco*) à M. Ch. EDMOND. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus. — Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes qui prendront un abonnement à la TRIBUNE DES PEUPLES, recevront GRATUITEMENT le journal jusqu'au premier avril : les abonnements ne comptant que de cette époque.

On s'abonne dans les départements, chez tous les directeurs des postes ; à l'étranger, chez les principaux libraires.

Dans notre dernier numéro, à l'article sur la *Responsabilité du pouvoir selon le Peuple*, une faute de typographie a dénaturé complètement le sens d'une phrase. Ainsi au lieu de :

« Pourquoi le Peuple, après l'épreuve de ce pauvre trimestre gouvernemental, continue-t-il d'espérer toujours beaucoup de Louis-Napoléon ? Pourquoi *s'abstient-il* de l'absoudre de tout ce dont on accuse son gouvernement ? »

Lisez :

« Pourquoi *s'obstine-t-il* à l'absoudre de tout ce dont on accuse son gouvernement ? »

POLITIQUE GENERALE.

PARIS, 18 MARS 1849.

FATALITÉ DU PROGRÈS RÉVOLUTIONNAIRE.

La Révolution française poursuit son cours depuis bien des années, et cependant il n'a été encore donné à personne la puissance d'en fixer les véritables limites comme d'en montrer le but.

Sphynx des temps modernes, comme on l'a dit souvent, la Révolution est placée sur la route de l'avenir, proposant son énigme redoutable à tous venants : aux hommes, aux Peuples, aux idées ; et tous laissent la question irrésolue.

Ceux qui l'essayent succombent à la tâche : les hommes disparaissent dans le gouffre révolutionnaire ; les Peuples s'agitent dans l'impuissance, et les idées que l'on croyait les plus profondes ne sont plus que de vaines formules de sophistes, ignorants dès qu'on les met en contact avec l'esprit de la Révolution.

Les hommes du passé profitent de tous ces désastres pour accuser la Révolution d'impuissance :

« Vous le voyez, disent-ils au Peuple, vous le voyez, cette Révolution qui vous est si chère, elle a détruit sans rien créer, elle a dévoré successivement ses plus vaillants défenseurs ; pas une des idées qu'elle a fait surgir n'a trouvé grâce devant elle. La Révolution c'est donc le mal ; tuons-la ! »

Cependant, malgré toutes ces attaques et le découragement qui s'empare quelquefois des peuples, la Révolution n'en a pas moins poursuivi sa marche en avant, hâtée encore par les efforts que l'on faisait pour l'arrêter.

La France, seule parmi les Peuples, a commencé ce grand voyage, cette recherche d'une nouvelle terre promise. Seule dans cette voie, elle y est restée longtemps, isolée et calomniée : 1789 a vu la première étape franchie.

Les Constituants condamnèrent le passé et montrèrent l'avenir ; ils ne pouvaient faire davantage : c'était même beaucoup que cette condamnation et cette prédication.

Vinrent à leur tour les Conventionnels ; à eux était dévolue une autre tâche : le passé que les Constituants avaient condamné, ils le démolirent.

Grandes clameurs de par le monde ; cris au sacrilége ; clameurs et cris inutiles ; la hache conventionnelle n'en continuait pas moins son œuvre ; puis, lorsque tout fut accompli, à leur tour les Conventionnels disparurent.

Ce que la Législative avait été à la Constituante, le Directoire le fut à la Convention : une transition, une halte, un repos, précurseurs d'une nouvelle marche en avant.

A son tour, Napoléon vint apporter une pierre à l'édifice de l'avenir. Déblayant le terrain révolutionnaire où les ruines du passé étaient amoncelées, il prépara les fondements d'un monde nouveau. Mais son action ne se borna pas seulement à cela. Il porta parmi les peuples l'esprit révolutionnaire.

Avant lui les nations ne comprenaient pas la France et sa révolution ; ils ajoutaient foi aux calomnies des hommes du passé. Napoléon alla chez les peuples leur expliquer à sa manière l'esprit révolutionnaire.

Il frappa la vieille Europe avec sa redoutable épée, épée pensante comme celle d'Alexandre, de César et de Charlemagne, et sous ses coups l'on vit l'Europe du passé crouler de toutes parts.

Depuis Lisbonne jusqu'à Moskou, de Stockolm au Caire, les traces de sa lutte avec le passé se voient encore et parlent aux nations un langage qu'elles comprennent.

Cependant, Napoléon succomba, ou plutôt il ne succomba pas : son œuvre accomplie, ne sachant s'en créer un autre, il dut disparaître de la scène active du monde.

A Sainte-Hélène, Napoléon nous révèle le secret de la chûte successive de tous les révolutionnaires : c'est que, pour durer, il faut créer constamment.

Les constituants, après avoir condamné le passé et montré l'avenir, ne sachant plus grandir, dûrent céder la place aux survenants.

Les Conventionnels, après avoir détruit le principe mauvais, ne comprenant pas qu'ils devaient donner quelque chose au monde à la place de ce qu'ils lui ôtaient, n'avaient plus que faire parmi nous.

Enfin Napoléon, ayant donné des bases à l'avenir, accomplit pour l'Europe entière ce que la Convention avait fait seulement pour la France ; Napoléon, disons-nous, ne pouvant se replier sur lui-même pour se donner une seconde mission, devait aussi être devancé par le progrès. Après lui plus rien ne personnifia la révolution : ni assemblée ni homme.

Alors les Peuples, en masse, travaillèrent à l'œuvre commune. Lorsque 1830 surgit tout-à-coup, ils étaient assez avancés dans leurs travaux pour empêcher les rois du passé d'attaquer la France, mais ils étaient impuissants pour se délivrer eux-mêmes : La France ne les aida pas, ce devait être la mission de Louis-Philippe, il ne la comprit pas : C'est là son crime.

Il fallut encore dix-sept années d'enseignements de la part de la France pour que les nations fussent capables par elles-mêmes de conquérir la liberté.

Enfin, 1848 vint : ce fut une explosion générale. Au signal du 24 Février, l'Europe entière fut debout ; l'Europe comprenait enfin l'esprit français.

Cependant, depuis quelque temps, la Révolution semble tourner sur elle-même, comme un navire sans direction. En effet, une direction, là est le besoin de l'Europe ; ce qu'elle cherche, c'est un homme en qui soit incarné l'esprit moderne, qui comprenne que toutes ces nations, à demi libres, attendent un lien entre elles, que ce lien doit être la France, et que la France sommeille !

Elle qui, à chaque époque, a produit l'homme du jour, qui successivement a montré au monde étonné les Constituants, les Conventionnels et Napoléon, ne trouvera-t-elle donc pas parmi tous ses enfants un homme pour réaliser sa pensée, pour compléter l'œuvre Napoléonnienne ?

Le 10 décembre 1848, la France a eu l'intention d'acclamer un de ces hommes.

Quand donc, délivré des entraves des hommes du passé, pourra-t-il enfin montrer à la France qu'elle ne s'est pas trompée en le faisant son élu, lui, qui se nomme Napoléon ! C.

C'est à tort que l'*Eclaireur de Saint-Omer* annonce que la *Tribune des Peuples* est publié sous les auspices de M. Lamennais.

L'Italie manque d'argent.

Des plaintes nous parviennent de toutes les parties de l'Italie sur le manque d'argent pour le soutien de la sainte cause de l'indépendance. Cette pénurie, dans un moment aussi décisif pour les peuples de la Péninsule, ne peut que soulever l'indignation de tous les amis de la liberté.

L'Italie manque d'argent, c'est là un mot incompréhensible aussi bien pour les vrais patriotes que pour les financiers de toute l'Europe ! La patrie est en danger, diront les premiers, le pays est en proie à l'envahisseur barbare et pillard, et on hésite encore à envoyer des soldats, à leur donner des armes, à leur fournir des vêtements ? On veut faire la guerre, ajouteront les hommes de calcul, on se plaint du manque d'argent, mais ne savons-nous pas que l'Italie est un des pays les plus riches en Europe ; que, d'après des données statistiques incontestables, les deux villes de Milan et de Gênes renferment beaucoup plus de richesses en numéraire et en objets précieux que n'en possède la ville de Paris, si on en excepte la Banque et le Trésor qui appartiennent à la nation et non à sa capitale.

Et la République romaine, qu'a-t-elle donc fait de tous les trésors enfouis dans les couvents, comment a-t-elle disposé des biens du clergé, des cardinaux et des grands bénéficiaires de l'Eglise ? Comment se fait-il enfin que Radetzky trouve le moyen de lever des contributions immenses sur le Milanais, de pressurer en vingt-quatre heures Ferrare d'un demi-million, d'entretenir ses bandes par l'exaction et le pillage, tandis que le parti national crie misère et n'a pas de quoi vêtir ni armer ses soldats ?

L'argent donc ne manque pas, mais ce qui manque, c'est le dévouement de cette partie de la nation qui le possède : ce qui manque, c'est le cœur à l'aristocratie, c'est la décision aux révolutionnaires.

Et en effet n'avons-nous pas vu un prince milanais refusant un de ses bons chevaux à la cause nationale et, après que Radetzki eut pris Milan et pillé son palais, fuyant avec des millions pour aller enrôler les Suisses, quand tout était déjà perdu ? Ne voyons-nous pas chaque jour de grands seigneurs italiens déjeûner splendidement à l'étranger des fonds dont la moitié employée pour la cause de l'indépendance en hâterait le triomphe !

Quant aux révolutionnaires italiens, n'avons-nous pas vu l'indolent peuple modenais et les habitants de Parme courir à la recherche de l'argent, en passant chaque jour à côté des palais des ducs chassés, palais remplis d'argenterie et d'objets précieux !

Les moyens que les révolutionnaires repoussent aujourd'hui serviront demain à la réaction pour anéantir la liberté ; nous conseillons, par conséquent, aux républicains de Rome et de Toscane de prendre d'avance leurs mesures, de se rappeler que dans de certaines situations l'indolence et l'indifférence surtout doivent être considérées comme les plus grands crimes envers la Patrie, que dans une révolution on doit être révolutionnaire, et que, si on ne l'est pas, on tombe.

Que craignent donc les Italiens pour procéder franchement dans la voie de la Révolution ? Redoutent-ils ce qu'ils appellent le blâme de l'Europe, c'est-à-dire les déclamations du *Journal des Débats*, les sarcasmes de la *Presse* ou bien les capucinades du *Constitution-*

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES.

L'HOMME RELIGIEUX RÉFORMATEUR.

Je vous parlerai de la situation exceptionnelle où se trouve maintenant tout honnête homme qui se sent appelé à se poser en réformateur de la société. Nous croyons tous qu'il n'y a rien de plus digne de nos méditations, et nous y sommes entraînés par ce qu'il y a de plus intime dans l'homme, par nos sentiments religieux.

Réformer sa vie, c'est commencer une vie nouvelle.

Or, la vie telle qu'on l'a faite, est vulgaire dans son aspect, pauvre dans ses moyens, et vile dans ses tendances. Certaines fonctions et missions sociales, indispensables aux progrès de l'homme, sont devenues si rares dans le monde, qu'à peine on en conserve un vague souvenir, grâce à quelques vieux livres, à quelques obscures traditions. Un prophète, un poète, un homme beau et parfait, nous ne le connaissons pas ; il ne nous a pas été donné d'en voir un seul. Bien plus, il existe certaines sources mystérieuses de connaissances que nous ignorons au point d'en avoir oublié jusqu'aux noms.

La plupart des hommes parmi lesquels nous vivons seraient singulièrement étonnés si on leur disait qu'il est du devoir de chacun de tenir toujours notre âme élevée, de l'exalter même jusqu'au point de recevoir des inspirations d'en haut, jusqu'à l'extase. Et pourtant il ne faut rien moins qu'une intervention du ciel et le concours des puissances intermédiaires entre le ciel et la terre, pour qu'un homme puisse achever régulièrement la course d'un seul jour dans l'arène de la vie.

Nous sommes d'accord sur tout cela.

Je pense que chacun de ceux qui m'écoutent aura déjà entendu lui-même du fond de sa conscience une voix qui lui a dit qu'il était temps pour lui d'en finir avec toutes ces habitudes vicieuses, toutes ces timidités, toutes ces restrictions mentales, qui nous lient au passé. Eh bien ! que chacun de nous, en sa qualité d'homme libre et intelligent, devienne nouveau, réformateur et bienfaiteur de son espèce.

Renonçons une fois pour toutes à cette manière de marcher cauteleusement à travers le monde, où, semblables à des commissionnaires pressés ou à des espions, nous tournons tous les obstacles, trouvant toujours un prétexte honnête d'excuser la crainte que nous aurions de nous y heurter. Un homme courageux et sincère, du moment où il entrevoit un but digne de lui, marche ferme et droit, il fournit bravement sa carrière, et la laisse, à ceux qui le suivent, plus facile, également honorable, et plus profitable même.

L'esprit humain, depuis que l'histoire existe, n'a jamais visé à une réforme aussi radicale que celle qu'il est appelé à accomplir de nos jours. Les jésuites, les quakers, les luthériens, les hernhutter, les sectateurs de Knox, ceux de Wesley, de Swedenborg, de Bentham, tout en décrétant d'accusation la société, cherchaient cependant à en sauver quelques éléments constitutifs. Les uns épargnaient l'Eglise officielle, les autres l'Etat, ceux-ci la littérature, ceux-là la vie de famille, quelques-uns leurs garde-manger, presque tous leurs bourses.

Maintenant la trompette socialiste appelle tout, hommes et choses, à la barre du tribunal du dernier jugement. L'Eglise, les lois et le commerce, la ferme et le laboratoire, tout cela est attaqué par l'esprit nouveau. Il n'y a pas de royaume, pas de ville, pas de Constitution, de rite, d'Etat, pas d'homme ni de femme qui n'en soient menacés.

Si les ennemis des vieilles institutions d'aujourd'hui agissent parfois en aventuriers et même en furieux, si leurs plans de réforme ont l'air de chimères, cela prouve, selon nous, que l'état de choses actuel doit être furieusement chimérique, pour provoquer une opposition aussi monstrueuse.

Hommes positifs ! c'est lorsque vos actions et vos personnes deviennent fantastiques, tant vous êtes faux, c'est alors que les hommes de théories se trouvent forcément lancés vers le monde des idées à la recherche de la flamme régénératrice, pour ranimer ce monde, que vous ne cessez de frapper de mille morts, à la recherche de l'idée de l'époque. Laissez les idées conquérir enfin le pouvoir qui leur est dû dans la société ; rendez la vie belle et poétique, et alors vous verrez ces théoriciens froidement violents se métamorphoser en héros d'amour, en grands citoyens et philantropes.

On aurait beau opposer aux idées nouvelles ces fins de non recevoir :

Attendu que les vieilles nations,

Attendu que les lois séculaires,

Attendu que la propriété et les Institutions de dix mille cités sont établies, basées, *etc.*,

Attendu que, *etc.*, *etc.*

Le démon de la réforme a une clef qui ouvre même le cœur de l'homme de loi, même le cœur de l'épicier.

Quelqu'un de vous conçoit il une pensée nouvelle, voit-il poindre une espérance nouvelle ? Eh bien, au moment où son esprit s'est illuminé, où son cœur s'est dilaté, qu'il sache que, dans ce moment même, un millier de cœurs sympathiques se réjouissent de cette même lumière et tressaillent de la même joie.

Cette étincelle, cette jouissance, bref, ce secret social que vous voulez garder pour vous seul, il est déjà trahi. Vous sortez de chez vous pour dire ce que la personne que vous rencontrez à votre porte allait précisément vous dire.

Votre voisin, l'usurier, nature de cuivre monétaire, qui ne vit qu'en farfouillant dans les annonces et les réclames, lui aussi, à votre grand étonnement, perd contenance et devient mouton, en entendant un mot de vous, un mot gros d'une idée. Celui-là, pensez-vous, l'homme-métal, ne sera pas certainement du mouvement ! Il a de quoi rester ferme, l'homme-métal ; la résistance est sa nature. Eh bien, il s'ébranle, il fléchit, il prend la fuite.

L'homme de théorie l'a vu, l'a jugé, et à son tour s'écrie avec enthousiasme : « Villes grandes, bourgs et villas, équipages, chevaux de selle du Jockey-Club, vous ne m'en imposerez plus. Villes, hommes et chevaux, je vous prends à témoin que voilà le moment où tous mes rêves solitaires s'accomplissent en plein jour. L'idée qui est venue me traverser il n'y a qu'un moment, l'esprit, et que j'hésitais à émettre, de crainte de paraître ridicule, visionnaire, cette idée parle déjà par la bouche de ce courtier marron que voilà, de cet avocat stagiaire, de ce maquignon, de ce marchand de vieux habits et vieux galons. Mon idée est déjà devenue leur cité, leur marchandise, leur affaire. Si je n'avais pas émis cette idée hier, je serais aujourd'hui un homme arriéré. Entendez, oyez, c'est la rue de la Chaussée-d'Antin qui s'inspire, c'est le boulevard des Italiens et des Capucines qui prophétise.

Soyons sérieux.

Ne nous étonnons pas de l'acharnement avec lequel les hommes nouveaux poursuivent leur enquête contre les abus de la vieille société. Mettons-nous dans la position d'un homme nouveau ; mettons-nous, pour nous expliquer plus clairement, à la place d'un jeune homme qui entre dans la vie sociale, simple, vertueux et fier. Dès son début, la société lui impose le devoir de s'assurer des moyens d'existence. Il faut qu'il vive, il faut par conséquent qu'il gagne. Or, sur chaque chemin, sur chaque sentier qui conduit vers la fortune, il rencontre un abus insurmontable.

Il essaie du commerce. Y a-t-il maintenant un commerce sans fraude ? De la fraude au vol il n'y a qu'un pas ; or le vol n'est pas encore le dernier terme de la carrière commerciale. L'état de négociant n'est pourtant pas au fond incompatible avec la qualité d'honnête homme. Les spéculations commerciales excitent l'activité, exercent l'intelligence. Ce ne sont pas les besoins ni les nécessités du commerce, ce sont les vices des commerçants qui ont fait de la Bourse et de la boutique des abîmes d'iniquité.

Comment un jeune homme oserait-il y pénétrer ? Comment en sortirait-il sans y laisser sa vertu ? Il faudrait pour cela une énergie qu'il n'a pas encore acquise et une expérience qu'il ne pourra acquérir qu'aux dépens de sa vertu et au détriment de son génie.

Génie et vertu, il faut les laisser à jamais en franchissant le seuil du temple de Mamon, et ce ne sont que les prémices de l'offrande ! Il faudra sacrifier ensuite tous les rêves dorés de l'enfance, toutes les passions généreuses de la jeunesse,

(1) Discours prononcé par R. W. Emerson dans une séance de l'association des ouvriers réformistes de Boston.

nel ? Ah ! à cet égard, il suffit que l'Italie veuille de la liberté pour que la réaction lui jette l'insulte au visage.

Que les républicains de l'Italie sachent bien une fois pour toutes qu'ils auraient beau agir de la manière la plus réservée, que le parti réactionnaire de l'Europe ne les traiterait pas moins pour cela toujours de misérables et de brigands.

Aux yeux des hommes ministériels de nos grandes puissances, Radetzky qni pille, qui ordonne des fusillades et des massacres, qui dévaste le pays au nom des principes monarchiens, sera toujours le plus digne représentant des idées d'ordre et de légalité.

La seule justification digne des révolutionnaires italiens, c'est le triomphe de la République, c'est avant tout l'expulsion des Autrichiens du sol de la patrie.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Londres, 17 mars 1849.

A une heure et 1\|2 après midi : consolidés pour compte 90 5\|8, au comptant 90 3\|8 à 3\|4 ; espagnols cinq pour cent 16 1\|2, 15 1\|2 ; russes 103 1\|2 ; hollandais 2 1\|2 0\|0 49, 48 3\|4.

Les chemins de fer sont lourds.

Voici le dernier bilan publié par la banque d'Angleterre.

Département d'émission.

PASSIF :	Billets en circulation, livr. st. .	28,548,245
ACTIF :	Dette du gouvernement.	11,015,110
	Autres valeurs.	2,984,900
	Or.	14,224,676
	Argent.	323,569
	TOTAL.	28,548,245

Département de banque.

PASSIF :	Capital.	14,553,000 livr. st.
	Réserve.	3,858,509
	Dépôts publics.	6,667,141
	Autres dépôts.	9,997,665
	Billets à sept jours de date et autres.	1,091,513
	TOTAL.	36,167,228
ACTIF :	Valeurs du gouvernement.	14,074,185 livr. st.
	Autres valeurs.	10,698,755
	Billets.	10,645,925
	Numéraire or et argent. .	748,967
	TOTAL.	36,167,828 livr. st.

Au premier coup d'œil cette situation diffère beaucoup de celle de votre banque de France, puisque la somme des billets en circulation est à peu près de 712 millions de francs centre une réserve métallique de 362 millions environ, mais en réalité la situation est tout-à-fait la même à Londres qu'à Paris, puisque la banque anglaise, gardant dans le portefeuille de son département de banque 260 millions de billets, met en circulation son département d'émission, la circulation effective se trouve réduite à 450 millions. D'un autre côté la réserve métallique, augmentée des 20 millions environ, appartenant au département de banque, s'élève à 380 millions, ce qui établit pour ces deux grandes banques une situation à peu près semblable. Ici comme chez vous la réserve métallique tend à s'accroître considérablement depuis quelque temps. La dernière semaine a encore apporté trois millions en numéraire dans les coffres de la banque.

A partir d'aujourd'hui, je vous informerai tous les jours de la situation financière ; quant à la politique, elle reste financière aussi pour le moment.

Dans la dernière séance, M. Hume s'est encore laissé battre par le ministère, à propos de deux amendements qu'il avait présentés.

Le premier de ces amendements n'était que la reproduction de la proposition Billaut, qui fit tant de bruit chez vous il y a quelque temps.

M. Hume demandait que, vu l'état des finances du pays, le budget de recettes fût présent préalablement au vote des dépenses.

Cette motion, soutenue par sir H. Willoughby et M. Cobden, et combattue par le ministre des finances, a été rejetée, à la majorité de 49 voix.

Ce qu'il y a de remarquable dans ce vote, c'est que le colonel Sibthorp, un des tories les plus avancés, a donné sa voix à la proposition Hume. Ceci me semble déjà un commencement de réalisation pour cette alliance possible des tories et des radicaux dont je vous ai entretenu hier.

L'infatigable M. Hume, battu sur ce terrain, ne se rebuta pas et, à propos du budget de la marine présenté par M. Ward au nom de l'amirauté, l'ardent réformateur proposa une diminution de 5000 matelots sur le total de 40 mille porté au budget. Cette inouvelle motion a été repoussée à une majorité bien plus grande que la première par 144 voix contre 59.

Ce vote ne doit cependant pas être pris comme un indice de dispositions belliqueuses dans la Chambre des communes, car le budget pour l'année financière, commençant le 5 avril 1849, présente déjà une diminution nominative de 3 mille matelots, qui, au dire du premier lord de l'amirauté (sir F. Baring), équivaut à une diminution réelle de 6 mille hommes. — Voilà toute la séance.

La motion de M. Disraeli continue encore à être discutée par la presse, malgré l'éclatant échec de son auteur. Sir C. J. Napier, commandant en chef de l'armée dans l'Inde, partira d'ici le 24 de ce mois, et passera par la France, pour se rendre à sa destination, par la route d'Egypte.

REVUE DE LA PRESSE.

Tous les journaux républicains, et même ceux qui sans l'être conservent néanmoins quelque ombre d'indépendance, sont unanimes pour blâmer l'exécution de Daix et de Lahr. Comme nous, ils craignent que ce soit un fâcheux précédent, et frémissent en pensant aux conséquences qui peuvent en découler. La tache du sang est ineffaçable, le stigmate qu'elle imprime est une marque de réprobation. Puisqu'on a eu le tort immense, nous le répétons, de donner une tournure politique à une affaire qui n'en devait point avoir, tâchons de jeter à l'avenir un voile sur cette lugubre scène, et espérons que le sang versé hier sera le dernier.

Le *National*, rendant compte de la dernière séance, la trouve, comme nous, profitable à la cause de la République. Ce journal, à propos de l'exécution des condamnés de l'affaire Bréa, se borne à reproduire le compte-rendu de la *Patrie*. C'est peu pour le *National* de faire moins que des journaux hostiles à la République : mais pouvait-il, tout bien examiné, blâmer les conséquences de son état de siége, de ses commissions militaires organisées en conseils de guerre ? On comprend que le journal de M. Cavaignac ne pouvait se condamner lui-même.

La *Réforme* fait ressortir clairement que, malgré les cris des organes de la réaction, l'Assemblée a bien fait de discuter elle-même le budget de la République, puisqu'elle a amené M. Fould lui-même à confesser que la République était en état d'organiser l'ordre et la prospérité ; elle en prend acte, et regarde cette déclaration comme d'un heureux augure.

Il est regrettable aussi, dit-elle dans un autre article, que la demande des malheureux Daix et Lahr n'ait pas été soumise à la sanction de l'Assemblée nationale, qui seule pouvait y répondre.

Le Peuple intitule son premier article Restauration de la guillotine. Nous n'en faisons pas l'extrait, les réflexions particulières de nos lecteurs seront assez tristes déjà sans que nous les excitions encore.

Il loue M. Goudchaux de sa contenance à la dernière séance. « A défaut de la Montagne, dit-il, la République a trouvé en M. Goudchaux un défenseur énergique. » Passant à l'ordre du jour de lundi, jour où l'on doit discuter la proposition de M. Faucher, sur la fermeture des clubs, il dit de l'Assemblée : « Qu'elle y prenne garde, la liberté des réunions électorales est au-dessus de la Constitution elle-même. » Avis à l'Assemblée nationale.

Le Droit aussi approuve l'Assemblée et l'encourage à marcher dans la voie qu'elle vient d'entreprendre. Il regarde comme un hors-d'œuvre le discours de M. Goudchaux. L'exposé de la situation financière du dernier règne ne peut remédier à rien, dit-il nous, nous croyons le contraire, car en reconnaissant les fautes du dernier gouvernement, n'est-ce pas se prémunir contre elle et se garantir contre des rechutes dans ces mêmes fautes ?

Le *Constitutionnel* publie aujourd'hui le manifeste de la rue de Poitiers, qu'il s'*empresse* dit-il *de reproduire*. Ce manifeste est un appel aux électeurs, rédigé de façon à leur faire croire qu'il importe au salut de la société d'adopter sa liste : Il veut profiter de la crainte qu'inspire le socialisme à beaucoup de gens pour faire tourner la politique à son avantage. Le régime Thiers était si beau vraiment, il nous a procuré tant de bien-être qu'il est concevable que le *Constitutionnel* veuille y revenir à tout prix !

Le *Journal des Débats* s'empresse aussi de reproduire le manifeste électoral. Qui dira les *Débats* dira le *Constitutionnel*, c'est chose convenu pour l'avenir. Désormais nous pourrions nous borner à faire le compte-rendu d'un seul, on aurait le fond des deux.

L'Opinion publique ne loue ni ne critique le manifeste de la rue de Poitiers. C'est, dit-elle « un terrain neutre qu'il faut respecter et conserver, mais sans que les grandes opinions qui ont des solutions à offrir au pays prennent là ni le mot d'ordre électoral, que chaque département doit se donner à lui-même, ni le mot d'ordre politique, que chaque opinion doit puiser dans ses propres inspirations. » On voit que *l'Opinion publique* accepte le concours et l'appui du comité sans pour cela lui faire le sacrifice d'aucune de ses espérances.

Le Crédit trouve que M. Achille Fould a très-mal choisi son temps quand il est monté hier à la tribune pour renchérir encore dans ses attaques contre le gouvernement provisoire sur celles de M. de Lasteyrie. L'Assemblée aurait pu lui dire comme au pédagogue de la fable :

« Eh ! mon ami, tire-moi de ce pas ;
« Tu feras après ta harangue.

Il trouve aussi que la réponse de M. Goudchaux a été faite de manière à lui attirer toutes les sympathies.

La *Presse* et l'*Assemblée nationale* font aujourd'hui entre elles un échange très agréable d'alinéas sur les derniers termes des abus et des droits. Les derniers termes ou plutôt les extrêmes limites de la liberté illimitée sont présentés par l'*Assemblée nationale* et les derniers termes de la liberté limitée par la *Presse*. Nous croyons que les deux journaux auraient pu trouver une matière à discussion plus appropriée à leurs convictions respectives.

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

Paris, 18 mars 1849.

Le *Moniteur* contient, dans sa partie officielle, le texte de deux lois qui autorisent les villes de Valenciennes, de la Guillotière, de Montpellier, d'Avignon et le département de l'Allier à s'imposer extraordinairement ; ainsi que la loi relative à l'agrandissement du territoire de la ville de Langres (Haute-Marne).

—

Le gouvernement a reçu aujourd'hui, par dépêche télégraphique, la nouvelle de la mort du roi de Hollande.

—

Le président de la République a assisté hier à un service célébré en la mémoire de son frère, mort à Forli en 1831 en combattant avec lui pour la cause de l'indépendance italienne.

—

Par suite de la démission de M. J. Poniatowski, acceptée par le gouvernement provisoire de Toscane, et de la nomination du colonel Frapoli au poste de chargé d'affaires à Paris, les bureaux de la légation toscane se trouvent définitivement établis rue de Provence, 61.

POLOGNE.

—

Posen, *le 10 mars*. — La nouvelle s'est répandue qu'un certain nombre de paysans armés de faulx seraient entrés aujourd'hui à Buk, bourg situé à quelques lieues d'ici et qu'il y aurait eu un combat assez sanglant. Nous attendons avec impatience des détails. Ce qui est certain, c'est que beaucoup de juifs cherchent ici un refuge.

(*Gazette de Cologne*.)

L'archevêque de Posen est dans ce moment en discussion avec le ministère prussien relativement aux fonds pour l'entretien des séminaires de Posen et de Guesen. Le gouvernement prussien s'étant approprié des biens considérables qui appartenaient aux couvents qu'ils avaient abolis en assigna en 1833 une somme de 16,500 écus pour l'entretien de deux séminaires dans le grand-duché de Posen. Or, cette somme reçoit annuellement une autre destination sous différents prétextes. Elle sert entre autres à payer des professeurs envoyés à Posen que l'archevêque ne peut pas employer, car ils ne connaissent pas la langue du pays, et le plus souvent elle est refusée sous prétexte que l'organisation des séminaires est défectueuse. L'archevêque relève tous ses griefs dans une lettre qu'il a adressée au ministre des cultes, demandant qu'il soit fait justice à la province et au culte catholique.

HONGRIE.

La nouvelle de la translation de la diète hongroise de Debreczin à Szigeth ne se confirme pas.

La correspondance hongroise de la *Gazette de Breslau* du 9 mars, dit : « Windischgraetz a concentré toutes ses troupes disponibles aux environs de Komorn, pour arrêter la marche des Hongrois. Un combat a dû y avoir lieu dans la journée d'hier (8 mars), car on en a emmené beaucoup de blessés. Aujourd'hui le combat recommencera probablement à moins que la pluie, qui tombe fort, ne l'ajourne. »

La *Réforme allemande* parle aussi de ce combat : Les troupes autrichiennes, dit-elle, ont été battues près de Komorn ; elles avaient commencé à jeter un pont sur le Danube pour assaillir la forteresse, et elle l'auraient presque terminé, lorsque les assiégés dirigèrent un feu meurtrier sur le pont et le coulèrent avec les assaillants.

La *Gazette d'Augsbourg* se fait écrire de Pesth, à la date du 8 mars : « Ce que j'avais prédit s'accomplit. Les généraux des insurgés font une guerre de partisans ; ils ne se hasardent que lorsqu'ils sont sûrs de leur coup, et se retirent couverts, en quelque sorte, d'un nuage impénétrable aussitôt que l'armée impériale s'avance.

C'est surtout leur chef Dembinski, que l'on pourrait appeler le général *Partout et Nulle part*, aussi valeureux qu'expérimenté, qui sait traîner ainsi en longueur la petite guerre. Le dernier combat de Szolnok ressemble beaucoup à une surprise fatale, et il a fallu toute la bravoure des impériaux pour contrebalancer le jeu inégal. Les Autrichiens se concentrent maintenant près d'Abany pour reprendre l'offensive. Le Ban, dont le nom seul vaut des milliers de combattants, s'y est rendu, et probablement déjà demain la Theiss séparera de nouveau les deux armées. Je crois qu'à l'arrivée du Ban, toute la ligne serbo-autrichienne, depuis Baja jusqu'à Temeswar, se mettra en mouvement... »

Le correspondant, après avoir fait encore un éloge des talents militaires du feld-maréchal Schlik, qui a échappé, par ses manœuvres, aux trois corps qui le poursuivaient depuis Kaschau et Tokay, rapporte, d'après un bruit, qu'un des aides-de-camp du général Dembinsky aurait passé aux Autrichiens et leur aurait dévoilé les plans de son général. Il termine sa correspondance par ces mots : *Timeo Polonium et dona ferentem*.

Le *Courrier de Pesth* du 8 mars énumère les chefs de l'armée hongroise, et il s'efforce d'éveiller contre eux, comme étant des étrangers, des sentiments de jalousie. Voici les noms des généraux étrangers qui, d'après le *Courrier de Pesth*, commandent en Hongrie : Dembinski, Bem, Klapka, Kamienski, Bobinski, Wolkonski, Javoslawski et Romano.

Les sociétés démocratiques allemandes ont envoyé à Kossuth une députation pour l'encourager à persister, en lui promettant une diversion prochaine par un soulèvement général de l'Allemagne.

---

tous nos trésors intérieurs, jusqu'à la prière que notre mère nous a apprise au berceau.

Voilà le jeune homme déjà initié au grimoire en partie double, expert en tripotage, et inscrit comme serf attaché à la routine. Malheur à lui s'il a conservé dans l'âme la moindre étincelle de feu sacré, le moindre germe d'indépendance dans l'esprit ! Malheur à lui, il ne réussira pas, c'est un homme perdu, il fera faillite ! Que lui restera-t-il alors à faire à ce proscrit de la Bourse, à cet exilé de la boutique ? Il ne lui restera plus qu'à se refaire tout simplement paysan, à essayer, la pioche à la main, de se créer une existence, comme un colon qui commence la culture d'un monde nouveau. Le voilà donc dans la nécessité de devenir un homme nouveau.

Le commerce a tellement envahi la société entière, que nous sommes tous plus ou moins complices, sans le savoir, des fraudes, des frelateries, du vol et du recel commercial. Pour nous en convaincre, observons toutes les métamorphoses par lesquelles passe un article de commerce, depuis sa naissance sur le sol natal, jusqu'à son entrée définitive dans la bouche du consommateur.

Je vous le dis en vérité, nous mangeons la fraude, nous buvons la frelaterie, nous fumons le crime, et nous nous revêtons du parjure.

Prenons, par exemple, ces articles qui nous arrivent des Indes occidentales, de l'île de Cuba, (pays pourtant catholique), pays officieusement religieux, où chaque marchand, le consul excepté (le plus marchand des marchands), est tenu, dit-on, d'obtenir un brevet de christianisme et de catholicisme. Ces articles, savez-vous comment et de qui on les obtient ? Vous rappelez-vous qu'il existe quelque part une population de travailleurs esclaves, appelés nègres, qu'il y a des marchands négriers, des exploiteurs de nègres ? Si vous ne le savez pas, si vous l'avez oublié, lisez les discours de tous les Schœlcher de l'époque. Votre conscience fléchira sous le poids de l'énorme dette humanitaire que la chrétienté a contractée envers la population noire, dette dont les intérêts commencent à courir du jour où le premier nègre a été vendu à un planteur, dette dont nous sommes tous solidaires.

Ajoutez qu'avec le temps, le capital de cette dette humanitaire augmente par suite des raffinements que l'on apporte dans les méthodes d'exploiter l'esclavage. A l'heure qu'il est les marchands de Cuba n'achètent plus que les individus mâles. Les travailleurs y naissent condamnés à l'esclavage, et, à mesure qu'ils avancent en âge, leur peine se trouve aggravée par une nouvelle condamnation, la condamnation au célibat.

Et tout cela pour nous fournir du sucre colonial et des cigares de Havane !

Laissons ces horreurs africaines du commerce transatlantique. Parlons du commerce européen proprement dit, du commerce licite, légal, bon genre et bien élevé. Certes, ce digne commerce doit être bien peu sensible, bien froid, et la preuve en est que, si en parlant du commerce je m'avisais de prononcer ici le mot *amour* ou *héroïsme*, tout le monde en serait choqué. J'aurais l'air de proférer des blasphèmes. L'amour, l'héroïsme, comment les traduirait-on dans le langage systématique du commerce ? Le commerce ne les admet pas, il se refuse à les comprendre, il n'aime pas à les entendre prononcer.

Le commerce a son système, sa langue à lui. C'est un système de confiance méfiante, de pratiques clandestines faites en plein soleil, de trahisons candides, de secrets profonds qui se trahissent par les affiches. Sa langue est composée de signes de doigts hiéroglyphiques, dont chacun a la valeur de millions de notes (*bank-notes*), dont chacun est accompagné des accents les plus aigus et en même temps les plus graves qui aient jamais existé : tout puissants sur les masses, ils occasionnent la hausse et la baisse à la bourse.

Cette langue a des demi-mots qui, dits à l'oreille, changent les convictions des hommes d'état rebelles à l'éloquence parlementaire. Elle a aussi des mots propres et un style précis qui ne disent absolument rien.

Dans cette langue il n'y a pas un seul mot susceptible d'être dit à l'oreille d'un brave homme, d'un ami, de la femme qu'on aime.

Ceux qui veulent continuer à vivre et à parler avec de braves gens, avec des amis et des femmes qu'ils aiment, sont tenus de répudier le système et la langue du commerce. Doivent-ils pour cela condamner le marchand et le manufacturier à cause du péché du commerce et de l'industrie ? Non. Ce n'est pas l'individu qui a péché ni le métier qu'il exerce, ce n'est pas même la corporation à laquelle il appartient : c'est le péché originel de chacun de nous, fils de la société mercantile, c'est le péché du producteur, du manufacturier et du consommateur.

Prenez à part chacun d'eux, il ne fera pas de difficulté de reconnaître le péché ; il demandera même à genoux, et chapeau bas, l'absolution ; mais il ne s'avouera jamais coupable. Est-ce moi qui ai inventé la fraude ? M'accuserez-vous d'avoir pris un brevet de frelaterie ? Tout le monde le fait, et le moyen de ne pas faire ce que tout le monde fait. Que suis-je, moi ? un pauvre diable ! Il faut que je vive.

En effet, le mal commercial est universel, social ; il agit avec toute la force qu'il emprunte à la société, et personne, parmi les marchands, n'ose réagir dans l'intérêt de la société, comme membre de la société, comme homme.

Mais un marchand est-il un homme ? tient-il à la société ? Il a dû abdiquer, nous l'avons déjà dit, sa dignité d'homme ; il s'isole de la société, il est en guerre avec elle, il ne voit dans ses semblables que des concurrents, et par conséquent des ennemis. Ne vous étonnez pas maintenant s'il y a tant de jeunes gens qui, ayant embrassé avec enthousiasme l'état de commerçants, le quittent, n'y reviennent pas, et n'y reviendront plus.

Ces braves jeunes gens avaient de l'âme ! Une âme, toute petite qu'elle soit, est déjà trop vaste pour pouvoir être à son aise dans une boutique ou un comptoir, ce qui est encore plus étroit qu'une boutique.

(*La suite prochainement.*)

NOTICE BIOGRAPHIQUE
SUR LE GÉNÉRAL CHRZANOWSKI.

Chrzanowski (Albert), né vers 1795, dans le palatinat de Cracovie, fit ses études militaires au corps des cadets de Varsovie ; il en sortit comme sous-lieutenant d'artillerie un peu avant la campagne de Russie ; il fut grièvement blessé à la bataille de Mojaysk. A la réorganisation de l'armée polonaise en 1815, nous le voyons placé dans le corps d'état-major, près du quartier-maître général ; il y devint bientôt capitaine, et c'est en ce grade qu'il fit les campagnes de 1828 et 1829 contre les Turcs, à la suite des feld-maréchaux Wittgenstein et Diebitsch.

Chrzanowski n'était encore que lieutenant colonel à l'époque de la Révolution du 29 novembre ; mais, désigné par l'opinion publique, ainsi que Prondzynski, comme un officier très capable, on le créa, le lendemain de la bataille de Grochow, chef de l'état-major de toutes les forces polonaises, et peu après général de brigade.

Envoyé avec un corps de 5 à 6,000 hommes de troupes d'élite, pour opérer auprès de Zamosc une diversion à l'extrême gauche de l'armée russe, il exécute ce mouvement avec beaucoup d'habileté et de succès, puis rejoint l'armée principale, commande une expédition contre le général Golovine, et vers la fin de la guerre devient gouverneur militaire de Varsovie.

A la prise de cette capitale, il ne suivit point l'armée qui se retira sur Modlin, ce qui, joint à la circonstance d'avoir conseillé à plusieurs reprises durant la guerre un système de transaction avec les Russes, lui attira de nombreuses inimitiés politiques parmi ses compatriotes.

Dans l'émigration, il assista au siége d'Anvers, et fut employé par le gouvernement anglais en Turquie, comme organisateur des forces de cette puissance, jusqu'au moment où la quadruple alliance, se proposant de se servir de lui contre le pacha d'Egypte, le général ne crut pas pouvoir soutenir une cause patronée par la Russie.

Depuis ce temps, c'est à Paris que le général Chrzanowski avait surtout fixé sa résidence ; il y publia plusieurs écrits militaires à l'usage des Polonais, et s'occupait de l'œuvre importante d'une grande carte de la Pologne en 60 feuilles, lorsque le roi de Sardaigne l'appela au commandement de son armée.

Le général Chrzanowski est un officier d'un vaste savoir, d'une rare activité, d'une haute intelligence ; son caractère est froid, ses opinions très-conservatrices ; il a fait ses preuves de courage et de talent ; un avenir très prochain nous apprendra s'il y joint, dans les moments décisifs, le coup-d'œil et la résolution, qui font les grands hommes de guerre.

—*La Gazette d'Agram* du 10 mars annonce que les Serbes qui avaient passé la frontière de la Serbie pour aller au secours de l'Autriche, sont rappelés par leur prince Alexandre Czerny. D'autre part, beeucoup de Croates du cordon rentrent dans leurs foyers individuellement et sans autorisation, sous le prétexte qu'on ne lenr envoie pas de vivres. Ces nouvelles font beaucoup de sensation à Agram.

— Le bruit court que le prince Lobkowiez a été envoyé d'Olmültz à Debreczin avec des propositions d'arrangement.

AUTRICHE.

D'après la constitution autrichienne, la future chambre des députés se composera de 155 Slaves, de 76 Allemands, de 49 Magyars, de 50 Italiens et de 30 Roumains ou Valaques.

—

On mande de Vienne à la date du 10 mars :

Beaucoup de troupes passent par ici, se rendant de Bohême en Italie ; elles se composent de recrues jeunes et vigoureuses et ne sont pas fatiguées, car elles prennent le chemin de fer.

—

Les quatre bataillons croates ont reçu l'ordre de se rendre de Vienne en Hongrie.

On a répandu à Vienne le bruit que quatre députés doivent être bientôt condamnés à mort par des cours militaires.

L'impression que la Constitution octroyée a produite à Vienne, à Prague et dans d'autres villes de l'Autriche lui est favorable parmi les aristocrates et les négociants. Mais les démocrates et les défenseurs des nationalités respectives de la monarchie repoussent ce don avec indignation. Dans la partie italienne du Tyrol et notamment à Roveredo le mécontentement de la population augmente de jour en jour. On y demande une séparation entière de la partie allemande du Tyrol, ce que n'admet pas la Constitution nouvelle.

ETATS GERMANIQUES.

On parle d'une note russe que le cabinet de Berlin aurait reçue, et d'après laquelle le gouvernement russe serait décidé à envoyer une expédition de 25,000 hommes vers Alsen, et un subside de 6 millions de roubles pour secourir les Danois en cas que la Prusse reprît contre eux les hostilités. La note menace en outre les ports prussiens d'une flotte et le grand duché de Posen d'une invasion da 200,000 hommes, si le roi de Prusse venait à accepter la couronne impériale d'Allemagne. En dépit de cette menace, un corps d'armée prussien, qu'on évalue à 20,000 hommes, et qui sera commandé par le général Hirschberg, a reçu l'ordre de se concentrer à la frontière du pays de Mecklembourg, d'où il sera dirigé probablement contre le Danemarck. Le royaume de Saxe fournit 6,000 hommes dans le même but.

—

Le ministre autrichien Stadion est arrivé le 13 mars à Francfort-sur-le-Mein. A son arrivée, il y a eu aussitôt un conseil de ministres.

—

Le ministère du pouvoir central de l'Allemagne a envoyé une circulaire à tous les gouvernements allemands pour leur faire savoir qu'une levée de boucliers républicaine et générale se préparait pour le 18 mars. Il les invite à être sur ses gardes. C'est cette crainte qui a probablement motivé des mesures d'une rigueur extraordinaire non seulement à Berlin, mais aussi dans d'autres parties de l'Allemagne, et notamment à Weimar où on refuse aux Polonais le passage, même pour se rendre en France.

Il en est de même en Silésie, où les Polonais malades qui se trouvaient dans l'établissement médical de Græfenberg, ont reçu l'ordre de quitter la localité dans un délai de quatre jours.

—

Le grand-duc de Mecklembourg a publié le 9 mars une proclamation dans laquelle il s'efforce de prévenir les suites d'une propagande communiste qui, à ce qu'il paraît, aurait excité la population à nourrir l'espoir du partage des biens dans ses états. Le grand-duc rassure ses sujets, il leur promet que les biens ne seront pas partagés, et donne le conseil aux prolétaires de ne pas se bercer de vaines espérances.

ITALIE.

Turin, 14 mars. — *La Concordia* annonce que Charles-Albert est parti de Turin pour la frontière et qu'il va combattre pour l'indépendance italienne.

Le *Nazionale* de Turin dit que le jour de la bataille ne paraît pas éloigné.

Le bruit court que M. Cadorna est parti pour Milan afin d'y dénoncer l'armistice. On n'a pas à Turin de nouvelles d'outre-Tessin, les communications étant interrompues avec Milan.

Lombardie. — La *Gazette de Milan* du 12 mars est un document curieux à conserver. On n'y voit que prescriptions de toute sorte, renouvelées des plus mauvais temps de la tyrannie autrichienne, contre les citoyens qui, par un moyen quelconque, porteraient secours à l'Italie contre l'Autriche. Presque tous les délits en ce genre sont punis de mort, et comme pour augmenter encore la terreur de ce code militaire, la *Gazette de Milan* a soin d'enregistrer à la suite le compte-rendu de toutes les exécutions qui ont eu lieu dans ces derniers temps, soit à Vienne, soit en Hongrie. On ne fait pas de l'intimidation avec plus d'impudeur et d'insolence.

Le général autrichien qui commande à Parme, le comte Dagenfeld, vient de frapper sur cette ville, sans aucun prétexte quelconque, un impôt militaire de 500,000 francs.

En même temps il lançait une ordonnance déclarant que tout citoyen trouvé détenteur d'une arme quelconque, après un délai de cinq jours, serait passible des peines portées par la loi militaire, c'est-à-dire de la peine de mort.

Venise. — Les premiers jours de mars ont été marqués par de violentes crises politiques. Nous en avons déjà donné un récit sommaire. Voici maintenant quelques détails :

Le 3, les triumvirs, Manin, Cavidalis et Graziani offrirent leur démission à l'assemblée. Une commission fut nommée, qui proposa un ordre du jour motivé, sur une proposition tendant à proroger d'urgence les pouvoirs dictatoriaux. L'ordre du jour fut adopté par 72 voix contre 36. Ce vote indigna le peuple, qui protesta, par une démonstration imposante, contre l'opposition faite à Manin. Celui-ci, voyant l'assemblée en péril, se mit à la tête de la garde civique, et, l'épée nue à la main, se rendit au palais de l'assemblée. Là, du haut d'un balcon, il réprimanda vivement la foule et la somma de se disperser, en laissant les députés exercer librement leur mandat. Manin fut écouté, applaudi, obéi comme à l'ordinaire. Les députés purent alors sortir entre deux haies formées par la garde civique, et sans qu'aucun désordre eût lieu.

Le 4, la ville fut agitée, les témoignages d'estime et d'affection prodigués à Manin nécessitèrent une continuelle surveillance, mais aucun malheur ne fut à déplorer.

Le 5, Manin publia une proclamation qui rappelait le peuple au respect de ses représentants.

Le 6, à six heures du soir, l'ordre était encore maintenu par de fortes patrouilles. Le 7 a dû être discutée une proposition tendant à nommer Daniel Manin chef du pouvoir exécutif, sous le titre de président, et à lui conférer tous les pouvoirs nécessaires pour qu'il pourvoie à la défense du territoire vénitien, l'Assemblée restant investie des pouvoirs constituant et législatif. Manin, d'après cette proposition, pourrait ajourner l'Assemblée, et prendre même d'urgence certaines mesures législatives, sauf à les faire ensuite sanctionner par la représentation nationale,

République romaine.—Par suite des changemens ministériels et des difficultés que le gouvernement rencontrait de la part du pouvoir constituant, les trois chefs politiques et le ministère ont donné leur démission en masse.

Le 7 au soir, dans son comité secret, l'assemblée constituante romaine a décidé, à une grande majorité et après une discussion orageuse, que des pouvoirs discrétionnaires suffisans seraient donnés au triumvirat ou comité exécutif, pour qu'il prît les mesures qu'il jugera nécessaires au salut de la patrie.

On écrit de Rome le 8 mars :

« Les légations étrangères qui ne sont pas encore accréditées près la République romaine ont toutes abaissé les armes et écussons, comme c'est l'usage. On a déjà commencé à décrocher les cloches des églises. Les citoyens Guiccioli, Comerata et Gobussi sont partis pour présenter à la Toscane le message de réunion avec Rome. »

FAITS DIVERS.

On se rappelle que l'Assemblée nationale a autorisé les poursuites contre M. Proudhon, représentant du Peuple, à l'occasion de divers articles dont il s'est reconnu l'auteur, et qui ont été insérés dans les numéros du journal *le Peuple* des 26 et 27 janvier dernier.

A la suite de l'instruction à laquelle il a été procédé, les articles dont s'agit ont été déférés au jury, et M. Proudhon, directeur du journal, ainsi que M. Duchêne, gérant, ont été cités à comparaître devant la cour d'assises le mercredi 28 de ce mois.

— Le nommé Laurent, accusé d'avoir participé à l'insurrection de juin, vient d'être condamné à un an d'emprisonnement par le second conseil de guerre de Paris.

— Aujourd'hui, 18, en conformité des ordres du ministre des finances, on a commencé de délivrer dans les mairies de Paris des cartes d'ordre aux dépositaires de la caisse d'épargne dont les certificats ont été convertis, après Février, en rentes sur l'Etat, afin de toucher le 22, dans les huit bureaux disposés au ministère des finances, le semestre d'arrérages échéant ledit jour.

— 1,124 pétitions, portant 804,915 signatures, tendant à la restitution du milliard donné aux émigrés, sont déjà déposées à l'Assemblée nationale.

— Les trois journaux légitimistes, *la Gazette de France*, *l'Union* et *l'Opinion publique*, n'ayant plus au total que 5 ou 6,000 abonnés, et ne faisant plus leurs frais, vont se réunir, dit-on, pour former un seul grand journal du soir et du matin.

—La *Liberté* donne les détails suivants sur une visite que le président de la République vient de faire à Saint-Leu :

« Le président de la République vient d'être l'objet d'une ovation populaire dans la commune de Saint-Leu. En sortant de Rueil, où il avait été rendre son hommage funèbre à sa grand'mère, l'impératrice Joséphine, il s'est rendu à Saint Leu pour visiter le tombeau de son père, l'ex-roi de Hollande, dont la mémoire est en grande vénération dans cette localité. La garde nationale était sous les armes à l'entrée du village ; des acclamations universelles l'ont accueilli aussitôt qu'il a paru. Toutes les campagnes environnantes étaient accourues sur son passage. L'enthousiasme a éclaté de tous côtés autour de sa voiture, conduite par quatre chevaux de poste. La foule a dételé les chevaux, et a voulu traîner la voiture jusqu'à l'église. L'entraînement a été si grand, qu'on l'a supplié de descendre de la voiture ; des milliers de bras se sont emparés de lui, on criait : « Nous voulons Napoléon ! Vive le neveu de l'Empereur ! C'est ainsi que le peuple a porté sur ses bras l'Empereur à son retour de l'île d'Elbe ! Nous sommes le peuple, toujours fidèle ! Vive Napoléon ! Vive les Bonaparte ! » — Au bout de tous les fusils, pendant cette scène touchante, les schakos s'agitaient avec une sorte de fureur électrique. Bientôt la foule a supplié Louis-Bonaparte d'accepter une collation. On l'a fait monter dans une chambre d'auberge, et là il a rompu le pain avec ce peuple qui le couvrait d'embrassements ; c'était un délire impossible à décrire.

« On lui a présenté un verre, afin qu'il bût à la mémoire du grand Napoléon. Tous les verres cherchaient le sien, qu'il a élevé au-dessus de sa tête, en s'écriant : « A la prospérité de la France ! au peuple qui a toujours fait la force de l'Empereur ! » Non ! non ! lui répondit on de toutes parts : A la mémoire de l'Empereur ! de Napoléon-le-Grand, du Dieu du peuple !

Le président était profondément ému, et tous les assistants, dont l'ampur débordaient, avaient les yeux remplis de larmes de joie. Cette démonstration spontanée et si éclatante d'enthousiasme, doit prouver au neveu de l'Empereur qu'entre le peuple et la famille du grand homme l'harmonie et la reconnaissance sont complètes. Que de choses on peut faire pour la patrie, lorsque le chef de l'Etat et la nation marchent au même but, dans la ligne des mêmes idées, et sous les inspirations d'un même dévouement !

« Le secret des élections prochaines est tout entier dans cette scène vraiment imposante. Les bonapartistes sont les maîtres de la position, s'ils savent s'entendre avec cet admirable penple dont les instincts ne le trompent jamais. »

— Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant la biographie de Barbès, qu'on nous communique : Barbès naquit en 1810, à la Pointe-à-Pitre (Martinique), de parents français. Il fit ses études à Sorrèze.

Ses parents lui laissèrent, en mourant, une fortune territoriale, à Fourtoul, près Carcassonne (Aude), où Barbès a résidé longtemps.

En 1834, il apparaît sur la scène politique comme inculpé d'avoir pris part aux événements d'avril ; on le relacha faute de preuves.

En 1836, il fut condamné à une anné de prison pour avoir pris par à l'affaire des poudres. En 1837 on le comprit dans l'amnistie.

Quelques mois après il était traduit devant la cour d'assise de Carcassonne, pour délit de presse ; acquitté sur ce fait, il eut un mois de prison à faire pour réponses malsonnantes aux oreilles de ses juges.

En 1838, il revenait à Paris où il fut presque aussitôt arrêté sous l'inculpation d'association. Aprèc quelques mois d'information, il fut mis en liberté. Il retourna à Carcassonne où il fut en butte aux persécutions de ses ennemis.

En avril 1839, il quitta Carcassonne, s'enfuit à Paris et fit l'insurrection du 12 mai pendant que tout Paris était aux courses de chevaux ou à la promenade.

La cour des pairs le condamna à la peine de mort. Louis-Philippe commua sa peine en celle d'une détention perpétuelle, si bien que lorsque la Révolution de février arriva Barbès était en prison.

Rendu à ses amis, il fut nommé gouverneur du Luxembourg, colonel de la 12e légion, président du club de la Révolution, le mieux organisé et le plus important de Paris, puis élu trois ou quatre fois représentant du Peuple à l'Assemblée nationale où il a siégé 12 jours, du 4 au 15 mai jour il où fut arrêté à l'Hôtel-de-Ville.

Depuis le 15 mai il est resté prisonnier dans le donjon de Vincennes.

Aucun des portraits qu'on a faits d'Armand Barbès ne lui ressemble.

Il a cinq pieds et demi, il est élancé. Il marche légèrement incliné en avant. Sa tête commence à se dénuder, sa figure mâle et sévère porte un cachet d'austérité indicible, son regard est rapide et perçant ! mais plein de bienveillance. Il porte d'épaisses moustaches avec une mouche sous la lèvre inférieure, sa mise est simple, mais toujours très-propre. Barbès n'est pas orateur, mais il attire à lui et entraîne avec une puissance qui ne s'explique pas.

—

Départements. — Il paraît que les candidats ne manqueront pas aux élections prochaines, pas plus qu'aux élections du mois d'avril dernier. On connaît déjà, dans l'arrondissement de Verdun, dix-sept citoyens qui vont solliciter les suffrages des électeurs. Il va sans dire qu'ils sont presque tous des *modérés*, lisez des *royalistes*. Il y en a même quelques uns qui sont du légitimisme le plus pur. Ces messieurs affectent d'avoir la plus grande confiance dans le résultat des élections prochaines. Le scrutin leur démontrera qu'ils ont compté sans les électeurs. (*Franc-Parleur de la Meuse.*)

—Une des mesures les plus populaires et le plus à la portée de toutes les communes pour combattre l'usure, cette plaie qui ronge les populations rurales d'une manière si épouvantable, c'est l'établissement de caisses de prêts pour achats de bestiaux, comme il en existe déjà dans le Wurtemberg et en général dans presque toute l'Allemagne. L'association, quand elle est formée par la commune, comme c'est ordinairement le cas, se compose de tous les chefs de famille ; cependant personne n'est forcé d'en faire partie. Elle réunit un capital déterminé, soit par des cotisations, soit par des emprunts sous garantie de la commune. Il y a quatre administrateurs et un comptable, remplissant gratuitement leurs fonctions pendant une année. Lorsqu'un membre de l'association a besoin de bestiaux et qu'il se trouve dans l'impossibilité de les acheter, il s'adresse aux administrateurs qui achètent aux frais de l'association les animaux demandés. Ces animaux restent la propriété de l'association ; l'emprunteur paie 6 p. 100 l'an du prix d'acquisition, et peut s'acquitter par remboursemens successifs. S'il ne paie pas exactement l'intérêt, ou s'il laisse l'animal s'amoindrir chez lui, l'association a le droit de le lui retirer, de le faire vendre aux enchères et de se rembourser sur le prix obtenu. Tout membre de l'association qui a du bétail à vendre en informe le comité d'administration, afin que celui-ci puisse l'acheter s'il en a besoin, ou le faire vendre le plus avantageusement possible. Les avantages d'une pareille association sont tellement évidents qu'il suffit de les faire connaître aux communes à petites cultures pour les engager à en créer de pareilles.

(*Impartial du Nord.*)

— Un ouvrier travaillant à Baugnies était venu à Mons chercher une somme de 25 francs, fruit des épargnes de son fils, garçon dans un café de cette ville. Le maître du café lui paya cette somme en monnaie de billon, enfermée dans un sac. De retour chez lui, Revercé (c'est le nom de l'ouvrier), ayant vidé le sac, trouva au fond un billet de 100 francs. Il demanda aussitôt à son maître la permission de s'absenter et revint de suite à Mons pour restituer ce billet, qui n'avait pu être laissé dans le sac que par oubli.

— Deux réunions préparatoires ont eu lieu à huis-clos à Valenciennes, en vue de la prochaine élection. On dit que tous les membres du conseil général départemental, auxquels se joindraient les conseillers d'arrondissements, se réuniront le 20 courant à Valenciennes, lieu désigné comme point central du département. Le rendez-vous serait à l'hôtel du Commerce.

—

Étranger. — Pendant que son armée s'avancera vers la Lombardie, le gouvernement sarde attaquera l'Autriche par mer. L'amiral Albini a reçu, dit-on, l'ordre de se rendre à Venise et de livrer bataille à l'escadre autrichienne, si cela était nécessaire pour le salut de la place. De son côté, le vice-amiral Corsi ayant son pavillon à bord de la frégate l'*Adriatica*, a quitté Cagliari à la tête d'une forte division navale pour se porter au-devant de l'amiral Kastner, et protéger les côtes de la Toscane et celles des Etats romains ; en outre de ces forces, une escorte de réserve a été organisée dans Gênes. Ainsi qu'on le voit, la lutte menace d'être terrible. (*Temps.*)

— Il y a en ce moment 7,006 Russes à Cronstadt et 5.000 à Hermanstadt. Il y en a 6,000 à la frontière n'attendant qu'un signal pour la franchir. (*Gazette allemande.*)

COURS ET TRIBUNAUX:

—

HAUTE COUR DE JUSTICE,

SÉANT A BOURGES.

Procès des accusés du 15 mai. — Séance du 17 mars. —

La séance commence à onze heures moins un quart.

Lecture est donnée de quelques dépositions peu importantes.

Moulineau, cocher de cabriolet, déclare que le 15 mai, en face de la rue des Petits-Pères, il a chargé trois bourgeois qui lui ont donné l'ordre de se diriger vers l'Hôtel-de Ville. En route il a entendu crier *vive Raspail !* Mais avant d'être arrivé les individus qu'il conduisait sont descendus et se sont dirigés du côté de la cathédrale.

LE CITOYEN RASPAIL. — Le témoin a fait deux dépositions qui ne se ressemblent pas du tout. Dans la première, il avait dit qu'on l'avait dirigé au quai Napoléon. Dans la seconde, au contraire, il a dit qu'on l'avait dirigé sur l'Hôtel-de-Ville. Cet homme se réfute lui-même ; il n'est plus témoin, il faudra en appeler d'autres.

Il y a encore une autre contradiction dans les deux dépositions : on a demandé au témoin si quelqu'un m'avait donné un papier, il a dit non ; aujourd'hui, au contraire, il a vu qu'on m'a donné un papier. Evidemment cet homme n'est plus croyable.

Aujourd'hui il me semble que j'ai pris deux voitures, la première rue de Bourgogne ; et comme elle n'allait pas assez vite, j'ai pris celle du témoin qui était sur le quai Malaquais.

J'ai été à l'Hôtel-de-Ville, dites-vous ? Non, je n'y suis pas allé ; et quand même, je ne me croirais pas coupable, car j'y serais allé pour défendre la République, cette République basée sur l'Evangile.

Mais je suis coupable, l'accusation le veut. J'ai parlé avant Blanqui à l'Assemblée, je suis coupable, j'ai parlé après lui, je suis encore coupable, il faut que je sois condamné.

Le citoyen Baroche prétend qu'il n'y a pas une très grande différence entre la déposition écrite et la déposition orale des témoins. Voici les faits. Le témoin a dit ceci : « La garde nationale allait à l'Hôtel-de-Ville. Alors on a discuté ponr savoir si on la suivrait. » Or, je vous le demande, qu'allait faire la garde nationale ? évidemment elle avait de bonnes intentions, et lorsque nous voulions la suivre, ce n'était pas pour la combattre.

D. L'accusé Raspail n'a-t-il pas entendu, à l'Assemblée nationale, que son nom était sur les listes du nouveau gouvernement ? — R. Oui, monsieur, je l'ai entendu, et ça ne m'a pas étonné, car je savais que mon nom était sympathique à la foule, et si ce jour se représentait, j'irais à l'Hôtel-de-Ville, cette fois, donner tous mes travaux, mes bras, mon sang à la République, mais jamais rien lui demander, car cela n'est pas dans mes habitudes. Voyez, en effet, si nulle part vous avez lu une affiche annonçant que j'étais candidat à la représentation nationale ; et cependant soixante douze mille voix ont répondu à votre accusation (Mouvement.)

Le témoin Dejany, substitut du procureur de la République à Paris, en allant faire une visite à M. de Belleyme, vit l'Assemblée nationale envahie. Dans la cour du côté de la rue de Bourgogne, il y avait une colonne nombreuse de peuple précédée d'une banière de club. En se rendant au palais de justice, il a entendu dire de tous côtés que l'Assemblée était disscute. Il vit un cabriolet entouré d'une foule immense. On disait indistinctement que *Barbès, Blanqui, Raspail* se trouvaient dedans. J'ai suivi le cabriolet jusqu'au pont St-Michel, et là je le perdis de vue. Quand plus tard on dit que Raspail s'étant rendu à l'Hôtel-de-ville, n'avait reculé que devant la force armée, j'ai fait observer que le fait me paraissait inexact, attendu que Raspail n'avait pu se rendre à l'Hôtel-de-Ville avant midi et qu'à cette heure la garde nationale en était maîtresse.

Le témoin Réné Allard : J'ai vu le 15 mai, à cinq heures, un cabriolet sur le quai Napoléon ; trois personnes se trouvaient dans ce cabriolet, et la foule disait que Raspail était dedans. J'ai vu de l'autre côté de pont Barbès, qui allait à l'Hôtel-de-Ville. Un cocher de cabriolet dit qu'il a reçu dans sa voiture trois personnes qui voulaient aller au Panthéon. Sur sa route on a crié vive Raspail ! et sur un nouvel ordre qu'il reçut des gens qu'il conduisait, il s'est rendu rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel. Il ne reconnait pas Raspail pour l'une de ces trois personnes.

Le citoyen greffier donne lecture de la déposition du citoyen Dabeaux, représentant du peuple, qui est ainsi conçue :

« Quelque temps après que M. Raspail eut lu la pétition en faveur de la Pologne, je l'ai vu dans l'hémicycle parler avec beaucoup de chaleur et faire ses efforts pour faire retirer les factieux ; je l'ai entendu dire : « Retirons-nous, je vous en conjure ; nous avons rempli la mission pour laquelle nous étions venus ici, nous ne pouvons pas rester plus longtemps sans porter atteinte à l'indépendance de l'Assemblée nationale. »

« Il paraissait fort ému, fort contrarié de voir que ses efforts étaient inutiles. »

LE CITOYEN RASPAIL.—Tout cela prouve, messieurs, que je suis ici pour avoir été fidèle aux convictions de toute ma vie.

LE CITOYEN PERRÉE (Louis), représentant du Peuple. —Le 15 mai, lorsque l'Assemblée eut été envahie, je demandai l'ordre à M. Degousée d'aller chercher la 3e légion, il me le donna et j'allai immédiatement au 3e arrondissement.

En dehors de ce fait, je dois dire que j'ai vu Quentin dans l'un des couloirs de l'Assemblée à 1 heure et demie.

LE CITOYEN QUENTIN. — Je n'étais pas à l'Assemblée nationale à 1 heure et demie, ensuite il n'est pas dans mes habitudes de forcer une consigne, encore moins ce jour-là qu'un autre jour.

D. Témoin, puisque vous connaissez M. Quentin, vous devez connaître son caractère ? — Je ne l'ai connu que dans les différentes positions qu'il a occupés, mais je ne sais rien de ses habitudes privées.

J'affirme sur l'honneur que j'ai vu M. Quentin à l'Assemblée ; ses habits étaient déchirés et il était très échauffé.

LE CIT. QUENTIN. — J'avais le 15 mai des habits entièrement neufs, et ils le sont encore. Je dois ajouter que je n'étais pas échauffé, car j'étais entré sans aucune espèce de lutte.

M. Pascal Duprat et Quentin engagent une discussion assez vive. M. Duprat prétend avoir vu Quentin à l'Assemblée, Quentin prétend n'être pas connu de M. Duprat.

M. Duprat ajoute que, lorsqu'il a entendu Barbès parler de l'impôt d'un milliard, il ne l'a pas entendu demander deux heures de pillage.

M. Lherbette étant absent, on donne lecture de sa déposition dans laquelle il déclare que, lorsque l'Assemblée fut envahie, Quentin, après avoir empêché M. de Lamartine et un de ses collègues d'être renversés sous le péristyle, l'avait abordé dans l'intention de lui rendre le même service.

M. François Arago donne quelques détails sur les manifestations du 17 mars et du 16 avril. C'est lui qui, le 15 mai, fit arrêter Quentin et le remit entre les mains de la garde nationale.

Dans l'interrogatoire de Sobrier, M. aroche profère des menaces contre les accusés. Cette conduite nous semble indigne d'un magistrat.

L'audience est suspendue pendant une demi-heure.

A la reprise des débats, on fait revenir M. Arago.

M. Arago dépose qu'à son avis, le général Courtais n'a commis qu'une faute militaire, et qu'il ne le croit pas capable d'avoir tramé de complot contre l'Assemblée.

Blanqui répète ce qu'il avait déjà dit : que le procès est un procès de tendance ; et, malgré les dénégations du président de la cour, il persiste dans son dire-

M. Frich, capitaine de la garde mobile, était à l'Assemblée nationale le 15 mai ; il a vu plusieurs pompiers et ne reconnait pas Degré.

TÉMOINS CONCERNANT LARGER.

PÉRADOU (Edme-François). Le 15 mai, vers onze heures ou onze heures et demie environ, j'ai rencontré Larger dans la rue Nationale-Saint-Honoré. Je l'arrêtai et lui demandai ce qu'il y avait de uouveau, il me répondit :

« Je viens de la place de la Bastille, où il y a beaucoup d'agitation ; ça sent la poudre par ici, et la journée ne se passera pas sans qu'il y ait quelque chose.

Je lui demandai : Que faites-vous par ici ? Il me répondit :

« Mon bataillon est à Passy ; je vais me mettre à sa tête si l'on vient à Paris. »

D. Savez-vous s'il est allé à Passy ?—R. Je n'en sais rien.

LE CIT. PRÉSIDENT. Accusé Larger, êtes-vous allé à Passy ?—R. Non, je suis allé à l'Assemblée nationale. Je dois déclarer que je n'ai pu dire que je venais de la place de la Bastille, car je n'en venais pas ; du reste, lorsque le témoin a dit cela, c'était pour ma décharge. —R. C'est vrai.

Me AUG. RIVIÈRE. Le témoin pourrait-il nous donner quelques renseignements sur Larger ? — R. Je ne suis pas allé souvent au club, mais toutes les fois que j'y suis allé j'ai vu que Larger était fort modéré.

MOUZON (Numa), trente-deux ans, couvreur à Auteuil. — J'ai rencontré Larger le soir près le pont des Invalides. Il m'a dit qu'il faisait partie des délégués, et que l'on avait mis les commis à la porte parce qu'ils ne faisaient pas leur onvrage. Il m'a montré un pistolet en me disant qu'on lui en avait volé uu autre. Le soir j'ai raconté cela à un individu qui ne voulait pas le croire. Comme Larger est venu, on le lui a fait répéter, et on m'a engagé à le dire à la commission d'enquête formée à Passy ; je l'ai fait, puis on m'a fait aller devant la justice.

LE CITOYEN LARGER. — Le témoin m'avait-il vu avant cette entrevue ? — Non, jamais.

LE CITOYEN LARGER.— Comment me connaissait-il? — R. J'avais vu Larger à mon club.

D. Le témoin ne sait-il pas que j'avais de très grands ennemis dans mon bataillon? — R. Ah! il y en avait.

D. Cela est si vrai que, le soir même, un homme m'a dit :

« Si tu ne marches pas droit, le premier coup de fusil sera pour toi. »

Du reste, je nie les propos qu'on m'attribue.

LE CITOYEN MOUZON. — Je jure que je les ai entendus.

Me A. RIVIÈRE. — Nous demandons au témoin comment il se fait que Larger, qui ne le connaissait pas, lui ai fait une pareille déclaration. — R. Je n'en sais rien du tout.

Me A. RIVIÈRE.— Dans la dénonciation écrite il était dit que Larger avait dit au témoin le soir : « Je vous en prie, n'en parlons plus. » Eh bien, aujourd'hui, le témoin ne dit plus cela.

LE CITOYEN BELIER (Etienne-Alphonse), 32 ans, restaurateur à Auteuil. — Le 15 mai dernier, au moment où le demi-bataillon d'Auteuil allait prendre les armes, Mouzon, à qui je demandais pourquoi il ne venait pas avec nous, me répondit, en parlant de Larger, qu'il ne voulait pas marcher sous les ordres d'un homme qui était allé à l'Assemblée nationale, et qui avait prononcé sa dissolution.

Je lui demandai des détails; il me dit qu'il tenait de Larger lui-même qu'il était allé à la Chambre avec une paire de pistolets dans ses poches; qu'il en avait perdu un, et le sens des paroles qu'il prêtait à Larger en parlant des représentants était :

« Arrière tous ces commis, tous ces valets! nous n'en voulons plus. »

Quelques instants après, Larger a été interpellé par un grand nombre de gardes nationaux sur sa conduite à la Chambre; il avoua y être allé avec une paire de pistolets; mais il dit que c'était avec de bonnes intentions et pour la défendre.

Nous avons consenti à marcher avec lui: mais un des gardes nationaux, nommé Marot, lui dit que, s'il ne marchait pas droit à la tête du bataillon, le premier coup de feu serait pour lui

LE CIT. QUESSARD (François), professeur à l'école des chartes.— Avant la Révolution de Février, Larger n'était pas connu, il se fit connaître après cette époque, et je dois le dire, il s'attira l'estime générale par sa modération et sa fermeté, aussi fut-il élu chef de bataillon en second.

Le 15 mai j'appris que l'Assemblée était envahie. Le soir nous nous réunîmes, et lorsque je vis Larger je lui dis : « Ah! le voilà. » Quelqu'un me dit : « Est-ce que vous comptiez sur lui? »

J'interrogeai Larger; je lui demandai ce qui s'était passé. Il me dit que l'Assemblée avait été dissoute, qu'un gouvernement provisoire était nommé, et qu'il était inutile de prendre les armes, parce que tout était accepté. Ces paroles m'étonnèrent. Quelques moments après, l'ordre arriva de nous rendre à Paris; comme Larger y vint avec nous, je dis à mes hommes qu'il était un lâche. Il me demanda des explications, puis il me raconta ce qu'il avait fait le 15 mai.

Le citoyen Larger. — Je remercie le témoin de sa générosité, je ne me repens jamais de ce que j'ai fait, et je ne rétracte pas même ma provocation que je réserve pour plus tard.

Me A. RIVIÈRE. — Ah! ceci est tout différent; en disant qu'on ne tirait pas des coups de fusil, Larger aurait dit vrai; s'il avait dit qu'on n'était pas disposé à attaquer le nouveau gouvernement, c'eût été bien plus grave, c'eût été une adhésion à ce gouvernement.

Le citoyen Larger.—Le témoin sait-il que j'étais opposé à la manifestation? — R. Je crois au contraire que Larger était plus violent qu'à l'ordinaire.

Me A. RIVIÈRE. — Voici ce que le témoin a écrit lui-même comme secrétaire du club de Passy : « Larger se défend de vouloir faire une manifestation dans la rue. »

D. Pourquoi le témoin a-t-il donné sa démission de membre du bureau? — R. J'ai saisi le prétexte d'une mercuriale adressée au bureau; mais le vrai motif était les tendances du club.

Le citoyen Lebreton explique la déposition qu'il a faite il y a quelques jours. Il déclare que le témoin Quessard a fait après février du zèle révolutionnaire et qu'il a signé la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Ne serait-il pas possible qu'il eût fait du zèle contraire après le 15 mai?

LE CIT. PRÉSIDENT — On communiquera aux jurés un plan de Paris.

LE CIT. BLANQUI. — Pour suivre exactement les débats il en faudrait plusieurs.

LE CIT. PRÉSIDENT. — Attendu que la cour et MM. les jurés ont besoin de repos, il n'y aura pas d'audience demain dimanche.

L'audience est levée à six heures.

VARIÉTÉS.

Notion du progrès social.

En admettant le fait incontestable d'une marche progressive dans l'humanité, le problème de la constatation de l'état où chaque Peuple se trouve aujourd'hui, devient identique avec celui de la constatation de la période historique à laquelle chaque Peuple est arrivé. Mais ici il faut se prémunir contre une erreur qui deviendrait la source d'appréciations les plus fausses. Nous allons indiquer quelle est cette erreur, et nous tâcherons de la rendre évidente au moyen de quelques exemples.

Les idées de marche successive, de civilisation, de progrès, en un mot, reposent sur l'hypothèse d'un point de départ et d'un point d'arrivée, ce qui amène naturellement à concevoir le progrès comme une série simple, traduisible par une progression en arithmétique ou par une pyramide renversée en géométrie. Dans la première expression numérique, le point de départ serait le premier terme de la progression ou zéro; dans l'expression ou figure géométrique, le point de départ se trouverait à la pointe de la pyramide

Avec cette méthode on s'est complu à considérer les Peuples comme pouvant être représentés respectivement par un terme de la progression ou par une zône de la pyramide, de manière qu'on pourrait placer tous les Peuples du monde, depuis les hordes sauvages ou nomades jusqu'aux nations les plus civilisées, dans les différents termes ou dans les différentes zônes de la progression ou de la pyramide; en un mot, dans les différentes périodes de la série historique. Les divers degrés de leur civilisation pourraient ainsi être mesurés par la distance respective du point de départ, dont l'expression numérique ou géométrique se trouverait dans la progression ou dans la pyramide.

Eh bien, une représentation aussi servile de la loi du progrès est éminemment fausse; une pareille classification des peuples dans un ordre de progression simple est radicalement inexacte; et, par conséquent, cela ne peut jamais donner une idée vraie du progrès réel des nations.

La cause de l'erreur gît dans une fausse appréciation primitive de la notion du progrès chez les peuples. On le considère comme un phénomène simple, traduisible par une progression, lorsqu'il est un phénomène complexe composé d'un grand nombre de progressions ou de séries. L'erreur provient donc d'une fausse méthode qui consiste à juger par des *analogies*, tandis que la loi réelle du raisonnement doit être le jugement par *identités*. Ainsi, de ce que, dans chaque ordre de phénomènes sociaux on avait observé qu'ils suivaient respectivement la série progressive simple on a déduit, par analogie, que l'ensemble de tous les phénomènes sociaux qui constituent la vie sociale devait suivre aussi une série simple et pouvait être traduit par une progression numérique. Mais on n'a pas réfléchi que deux conditions capitales étaient indispensables pour que la loi du progrès chez les nations fût une série simple : à savoir, 1° une étendue égale dans les séries respectives des phénomènes; 2° une marche uniforme dans le développement de chaque ordre de phénomènes. Tâchons de devenir clair par des exemples.

Le progrès des nations se compose des progrès divers dans tous les ordres de phénomènes qui constituent la vie sociale. La première grande division qui se présente à l'esprit, c'est celle du progrès social considéré au point de vue de l'ordre matériel et du point de vue de l'ordre intellectuel. Dans le premier cas, on peut suivre séparément le progrès dans l'agriculture, dans l'industrie, dans les transaactions, dans les échanges, etc., en un mot, le progrès dans toutes les branches séparées de la *richesse*. Dans le second cas, on peut envisager séparément le progrès dans l'instruction primaire, dans les arts, dans les sciences, dans la philosophie, etc., en un mot, dans les diverses branches du domaine de l'instruction.

Si, de ces considérations capitales, on vient à examiner les institutions civiles et politiques, il sera également possible de suivre la loi du progrès dans chacune de celles qui constituent l'ensemble organique: par exemple, l'ordre civil des familles, l'ordre communal des familles civiles, l'ordre politique et gouvernemental, l'ordre législatif, l'ordre religieux. Enfin on peut encore étudier le progrès dans l'ensemble social que constituent les nations, et alors la série sera formée de rapports entre les Peuples, depuis l'isolement barbare jusqu'à la fusion complète sous une même loi sociale, faisant de l'humanité une seule famille unie par des intérêts réciproques.

Il est donc incontestable que le progrès, en général ou chez un peuple en particulier, ne saurait être exprimé par une progression ou série simple, mais qu'il est la résultante de différentes séries de développements respectifs dans chacun des systèmes qui composent l'organisation et les fonctions sociales. Dès lors, il peut arriver qu'une nation avancée comparativement à un autre sous un certain rapport, sous un certain ordre d'idées, se trouve en retard sous un autre ordre d'idées, et réciproquement. Et, comme un pareil phénomène de disparité ou de désaccord dans les progrès comparés, peut se trouver à la fois dans trois, quatre, dix ordres d'idées différents, la difficulté de constater la valeur réelle du progrès chez un Peuple devient immense.

Une autre conséquence découle de cette manière d'envisager le progrès des Peuples comme l'expression d'une série complexe, composée des progrès respectifs dans chaque système du corps social, c'est celle de la constatation comparative de l'état des Peuples dans la même période historique.

Ainsi, telle nation peut être avancée dans un ordre d'idées et très arriérée dans un autre; mais laquelle des deux est réellement la plus avancée, généralement parlant? La difficulté de décider cette question ressort de son énoncée même.

Passons à une autre hypothèse. Une nation a fait des progrès immenses dans un ordre d'idées; mais ce même progrès constitue un obstacle au développement pratique d'un autre ordre de phénomènes, qui se trouve au même temps mieux organisé chez telle autre nation, moins avancée cependant que la première dans les institutions qui font la gloire de celle-ci. Laquelle des deux est réellement la plus avancée dans la marche générale de la civilisation vers son terme providentiel?

Nos lecteurs s'apercevront de suite de l'immense difficulté qu'il y a à résoudre un semblable problème.

Encore une hypothèse. Un peuple a fait de très-grands progrès dans l'industrie, dans les sciences, dans les arts, dans les rapports sociaux, dans la conquête des droits, en un mot dans la sphère de la liberté et de l'égalité; mais, à côté de ces progrès, il a laissé corrompre les institutions primitives, indispensables plus tard pour assurer le bonheur de tous. Contemporain de ce peuple, un autre existe qui se trouve arriéré en industrie, en sciences, en arts, qui ne connait de la liberté que le côté matériel, et juge l'égalité comme une utopie; mais, attaché à ses institutions primitives, il conserve la base sacrée sur laquelle doit reposer l'avenir social. Ces deux peuples évidemment se trouvent à des distances très différentes du point de départ du progrès. Le premier a parcouru un grand nombre de phases historiques; mais, dans sa marche accélérée à la conquête des matériaux nouveaux dont il veut construire son édifice social, il a perdu des instruments nécessaires plus tard pour son achèvement.

L'autre au contraire est resté tout près du point de départ, mais en gardant sa truelle et ses matériaux primitifs. Lorsque l'heure de la construction sociale sonne pour ces deux Peuples, le plus ancien se mettra à bâtir sur la base primitive, qu'il aura eu le bonheur de conserver en s'appropriant en même temps tous les matériaux recueillis par l'autre, tandis que celui-ci en sera à retrouver une base enfouie sous les institutions fictives qu'il aura amoncelées sur elle dans la fièvre de son progrès irréfléchi. Lequel de ces deux peuples sera alors plus près du terme providentiel de la civilisation?

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'énoncer des idées élémentaires sur la notion rationnelle du progrès, afin de constater combien il est difficile de bien caractériser celui d'un peuple soit d'une manière absolue, soit d'une manière relative. Maintenant nous serons à même de mieux développer la notion du progrès, avant d'en faire l'application pratique à l'examen des conditions où quelques peuples se trouvent.

RAMON DE LA SAGRA.

QUESTION HONGRO-AUSTRO-CROATE.

(Suite. — Voir les nos des 16, 17 et 18 mars.)

Croyez-vous qu'elle vous laisse ces assemblées de province, de comitat, de ville, qui vous donnaient tant de libertés, et seraient pour vous un moyen tout puissant de résistance légale? Espérez-vous conserver ce ban, cette cour banale, image d'une monarchie indépendante? L'unité de l'empire peut-elle s'accommoder de tant de libertés provinciales? Ou bien croyez-vous que le gouvernement impérial n'osera vous les enlever? Vous êtes tout pour lui à cette heure. Ayant besoin de vous, il promet, il caresse, il flatte. Maître de lui, il le sera bientot de vous. Comment, en effet, pourriez-vous lutter contre lui?

Rassemblés un instant par une commotion soudaine, vous seriez bientôt séparés et divisés comme par le passé. Nul centre commun; pas de finances; une armée disséminée partout; des haines, des défiances, voilà vos forces contre un pareil ennemi! Nous étions pour vous ce centre autour duquel toutes les forces du royaume venaient se grouper. Nous vous servions de lien à tous. Etat constitué, organisé de longue date, formé à la résistance par trois cents ans de luttes parlementaires, nous pourions vous conduire, avec nous, à la liberté, sans ces secousses terribles qui ébranlent profondément les Etats. Jouissant de tous temps de droits précis, positifs, inscrits et définis dans plusieurs constitutions, nous étions sûrs d'avoir toujours pour nous, dans nos débats avec l'Autriche, la force irrésistible de l'opinion. En serait-il de même pour vous, nouvellement agrégés à l'empire, et dont les prétentions d'indépendance se heurteraient sans cesse à ce mot proclamé d'avance : Unité? Si, dans votre accord avec l'Autriche, vous avez fait d'avance le sacrifice de tous vos droits et priviléges, tout est pour le mieux. Mais alors pourquoi cette révolution? Si, au contraire, vous voulez rester ce que vous étiez, et même améliorer votre condition politique, vous êtes dans la plus étrange illusion qui fut jamais!

Quant aux améliorations matérielles, est il bien besoin d'en parler après ce que l'on vient de dire? Ce qu'il peut vous arriver de mieux, c'est que, victorieux des Hongrois, l'Autriche veuille bien laisser à ses sujets les garanties constitutionnelles qui lui ont été arrachées. Il y aurait donc à Vienne une diète générale.

Vous y enverriez des députés beaucoup moins, sans doute, qu'à Pesth. Belle garantie pour vos intérêts locaux! Perdus dans cette immense Assemblée, que feraient-ils? Il vous faudrait donc vous reposer du soin de vos intérêts sur l'iniquité sollitude du gouvernement central. Quelle duperie! ne savez-vous ce qu'il a su faire de la Galicie, de la Bohême, de l'archiduché, de la Hongrie même, quand, par intervalles, il s'est vu maître de nos affaires? Ce que nous sommes, les progrès que nous avont faits vos biens politiques et matériels, à qui les devons-nous? à l'initiative autrichienne, ou bien à l'énergique persévérance de nos pères. Améliorations politiques, améliorations matérielles, l'Autriche a tout combattu, tout entravé.

Comprimer un peuple pour arrêter son développement, voilà la politique éternelle de la maison de Habsbourg. Espérez-vous qu'elle y changera quelque chose, se sentant assez forte pour l'imposer plus que jamais? Non, droits anciens, droits nouveaux, libertés provinciales et communales, tout vous échappera, tout disparaitra pour faire place à je ne sais quel joug administratif d'autant plus pesant que vous êtes plus éloignés. Un commis du fond de son bureau vous dictera ses arrêts.

Vous ne connaîtrez le pouvoir que par ses circulaires, et le pouvoir ne vous connaîtra que par des rapports mensongers ou superficiels. Soumis aux mêmes lois que tout le reste, vous vous sentirez sans cesse froissés dans vos usages, dans vos mœurs, dans vos vieilles traditions. Ressort inconnu et négligé d'une immense machine, vous n'aurez de vie que celle d'un autre, de mouvement que celui d'un moteur ignoré, à la merci d'un grain de sable, qui arrêtera, suspendra tout. Est-ce là ce que vous préferez à *la tyrannie magyare*?

Nous savons quelles sont vos espérances. Nous savons que, dociles à la voix de poètes nationaux, vous rêvez pour votre race un glorieux avenir. Réparer l'injustice du passé, maîtriser à votre tour les races conquérantes; fonder un état slave à l'image des deux grands empires que le temps a détruits; luire sur le monde comme fit Rome : voilà les pensées qui animent quelques-uns d'entre vous. Dieu seul sait ce qui vous est promis.

Nous vous conjurons cependant, au nom de l'humanité, de ne point écouter trop facilement d'ambitieuses pensées. Vous le savez, nous n'avons jamais redouté la guerre : nous l'avons trop aimée peut-être. Mais nous ne pouvons envisager sans effroi pour vous et pour nous les affreuses calamités qui suivraient votre dessein.

Vous espérez que l'Autriche se prête à vos souhaits. Cet espoir, vous le pouvez avoir aujourd'hui; demain, peut-être, il ne vous sera plus permis. L'Autriche a été, est, et restera toujours allemande. Vous, vous serez allemands avec elle, ou vous serez contre elle. Vous résignerez-vous donc à tenter la fortune contre les Hongrois et l'Autriche? C'est une grande entreprise, nous vous le disons, et qui ne convient guère à un Peuple sage et intelligent.

Cette suprématie slave, votre rêve à tous ne pouviez-vous donc l'acquérir par des voies moins périlleuses?

En restant Hongrois, en jouissant avec nous des bénéfices de la Constitution nouvelle, ne pouviez-vous arriver peu à peu dans nos propres foyers? Supérieurs à nous par le nombre, par suite envoyant à la diète plus de députés que nous, quel obstacle s'opposait à votre domination? Que fallait-il pour la rendre facile? Nommer des représentans qui nous fussent supérieurs en capacités, en lumières; vous imposer au pouvoir par votre autorité morale et votre influence dans les débats parlementaires; attirer à vous, par le jeu régulier des institutions constitutionnelles, les fonctions publiques, le gouvernement même du pays.

Tout cela se pouvait, tout cela était noble, légitime; tout cela profitait à la patrie commune. Hongrois, nous eussions accepté loyalement cette domination, en cherchant à nous en rendre dignes à notre tour. Vous préferez la voie périlleuse des armes: la Hongrie déplore votre aveuglement, mais elle ne saurait reculer!

IV.

CONCLUSION.

Tels sont, fidèlement reproduits, les principaux traits de ce terrible débat. Nous avons dû négliger les raisons secondaires alléguées de part et d'autre; mais nous croyons n'avoir rien omis de ce qui pouvait mettre le lecteur en état de se prononcer.

Que s'il fallait prendre parti nous-mêmes, nous n'hésiterions point à nous ranger du côté des Hongrois. Incontestablement, en ce qui touche aux Autrichiens et en ce qui concerne les Croates, ils ont pour eux le bon droit et la raison.

Contester, par exemple, que, de dessein prémédité, l'Autriche les ait poussés, contraints à des mesures illégales pour s'en prévaloir et réagir ensuite, ce serait nier le jour en plein midi. Mais, fût-on convaincu de la loyauté du gouvernement impérial et donnât-on pleinement tort à la diète hongroise, qu'on ne saurait encore en conclure que l'Autriche peut légalement, honorablement, revenir sur les conquêtes de mars, à plus forte raison porter atteinte aux vieilles libertés du royaume. L'abus d'un droit ne le détruit pas; et l'on ne saurait punir une illégalité involontaire par une illégalité préméditée mille fois plus grande.

Pour ce qui regarde les Croates leur acharnement es inexplicable. Ils n'ont rien demandé qu'on leur ait refusé.

Assurément ils n'avaient point à se plaindre dans le passé; le présent est tel, qu'il n'y a au delà que l'indépndance complète. On la leur offre, et ils poursuivent leurs attaques. Contents d'être libres, ils veulent être maîtres? Mais alors, ce n'est plus qu'une question de force brutale, et la justice est du côté des Hongrois.

Voilà ce que nous pourrions nous borner à dire, s'il ne s'agissait ici que de rechercher le bon droit. Mais, en dehors de ces idées de légalité et de justice, il y a des faits matériels que nous devons prendre en considération. La force décide le plus souvent des choses humaines : le bien peut en sortir. Combien d'actes n'avons-nous pas glorifiés, que nos pères avaient chargés de malédictions! Ajoutez que, comme nation, la France peut trouver son profit à telle injustice qu'elle flétrit en son cœur. Voyons donc si nous avons à gagner quelque chose au succès des Hongrois, ou si nous ne saurions faire des vœux pour eux qui ne soient contre nous.

Quel est notre plus grand intérêt dans l'Europe orientale? C'est qu'il s'y fonde un empire intermédiaire, assez puissant pour nous servir de rempart contre les Russes, mais naturellement assez antiphatique, assez hostile à ses formidables voisins, pour en rester à jamais séparé. L'Autriche était cet empire, au moins dans certaines limites. Un instant décomposé et presque dissous, il se relève à cette heure et paraît devoir se reconstituer sur des bases nouvelles. Comment se fera cette restauration? comment, en dehors des idées de justice et de droit des gens, devons-nous désirer qu'elle se fasse? Voilà ce que nous voudrions examiner aujourd'hui en toute liberté d'esprit et de conscience.

L'Autriche ne peut se reconstituer que de trois manières,

Ou bien, acceptant les faits accomplis, elle respectera les libertés de ses Peuples, et les régira constitutionnellement : auquel cas elle resterait dans ses vieilles et fondamentales conditions d'existence, sauf quelques concessions faites à l'esprit libéral;

Ou bien, résolue à fonder l'unité de l'empire, elle supprimera toutes les libertés provinciales, les nationalités même; centralisant ainsi dans ses mains toutes les forces publiques et tous les pouvoirs : et alors la Hongrie, la Bohême, etc. iraient se fondre et disparaître dans le nouvel empire;

Ou bien enfin, convaincue que l'avenir est à la race slave, elle cessera d'être allemande, transportera le siége de l'empire à l'Orient, s'appuiera exclusivement sur l'élément slave, et, dans ce cas, elle ne serait plus que le centre et le lien d'une sorte de confédération de petits Etats indépendants.

De ces trois Etats lequel serait le plus sûr, le plus solide? Lequel devons-nous donc désirer que l'Autriche choisisse? Le premier, du moins c'est notre sentiment, et la fortune veut cette fois que l'intérêt se trouve là où serait aussi la justice.

Sans doute, nous n'ignorons pas où peut pousser l'enivrement de la puissance. Mais l'Autriche a toujours montré trop de prudence, sinon de loyauté, pour qu'elle y cède ainsi contre ses plus chers intérêts. Savoir s'arrêter dans l'entraînement du succès; rester fidèles à ses engagements anciens et nouveaux, même à l'heure où l'on sent qu'on peut tout pour les rompre; c'est le fait d'un pouvoir maître de lui. Ce serait aussi la marque d'un juste sentiment des choses.

L'Autriche sait, par expérience, tout ce qu'elle peut attendre du dévoument de ses Peuples Jamais ils ne lui ont manqué. C'est la Hongrie qui l'a sauvée sous Marie-Thérèse; elle l'a sauvée encore dans les guerres de l'Empire. Ses soldats, ses trésors, elle lui a tout livré pour le maintien de l'honneur et de l'intégrité de l'Empire.

Les derniers évènements n'ont rien changé à ses sentiments. Comme elle ne combat que pour la conservation de ses libertés, comme elle ne veut que des droits déjà reconnus, consacrés, une fois en possession de son vœu, elle déposera les armes, et se rattachera plus que jamais, par des *liens* constitutionnels, à cet empire auquel elle est naturellement réunie. Car elle le sent, quelques inconvénients qu'il y ait eus pour elle dans cette association, quoi qu'en puisse souffrir son amour-propre national, elle ne saurait être complètement indépendante. Seule et réduite à elle-même, elle n'aurait guère de gage de sévérité que dans le droit des gens en faible garantie à certaines époques de bouleversement général, ou tout est en proie à la violence.

(*La suite à demain.*)

L'un des rédacteurs, gérant :
EUGÈNE CARPENTIER.

SPECTACLES DU 19 MARS 1849.

THÉATRE DE LA NATION. — Nisida, le Philtre.
ITALIENS.—
THÉATRE-FRANÇAIS.—La Paix à tout prix.
OPÉRA-COMIQUE.—Le Va. d'Andorre.
SECOND THÉATRE-FRANÇAIS.—Strafford. les Viveurs.
THÉATRE-HISTORIQUE. — La Jeunesse des Mousquetaires.
VAUDEVILLE.—La Poésie, la Foire aux Idées, le Bon moyen, Roger.
VARIÉTÉS.—La Goutte de Lait, Mme Larifla, Petite-Cousine.
GYMNASE-DRAMATIQUE. — La Tasse cassée, les Grenouilles, la Comtesse de Sennecey, Chacun chez soi.
THÉATRE DE LA MONTANSIER. — Si Jeunesse savait, Habit, veste et culotte, la Cornemuse du Diable, à qui le Moutard?
PORTE-SAINT-MARTIN. — Le Postillon de Saint-Valery, 90, 92, 94, les Vésuviennes.
AMBIGU. — Louis XVI et Marie-Antoinette.
CIRQUE. — La Poule aux œufs d'or.
GAITÉ. — Les Orphelins, le curé Mérino.
FOLIES-DRAMATIQUES.—Le Turc, Troupier dans les Confitures, Mirliton, Rimbault.
DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Ce qui manque aux Grisettes, un Déménagement, C'est ici qu'on ressuscite, le Journal.
THÉATRE DU LUXEMBOURG. — Californie, Cocher de Vétérinaire, Trois Epiciers.
THÉATRE CHOISEUL.—Pris dans ses Filets, les Fils du Rempailleur, Intermède, les Tableaux Fondants.
CASINO DES ARTS (boulevard Montmartre, 12). — Tous les soirs, concert vocal et instrumental. — Prix d'entrée : 1 fr. et 2 fr.

IMPRIMERIE CENTRALE DE NAPOLÉON CHAIX ET Cie.